



S. H. M. T. A. I. A.

Société d'Hygiène et de Médecine du Travail
dans les Armées et Industries d'Armement

17^{ème} congrès de la SHMTAIA



Les 17^{èmes} journées scientifiques de la SHMTAIA se sont déroulées les 9 et 10 octobre 2003, sur la base aérienne de Reims, sous la présidence du Médecin général des armées Meyran, directeur central du service de santé des armées. Le Contrôleur général des armées Sornat, chef de l'inspection du travail dans les armées, représentait Madame le Ministre de la défense. Comme l'année précédente, cette rencontre a réuni plus de 100 congressistes autour du thème :

« Rôle et complémentarité des acteurs de la prévention au sein du ministère de la défense. »

Après le discours d'ouverture du président de l'association, le Général Ricour, Commandant la région aérienne Nord, a souhaité la bienvenue aux congressistes sur la base 112 de Reims. Il leur a également adressé quelques mots : « *L'objectif prioritaire du commandement est d'assurer la mission. Pour ce faire, sa volonté est de préserver la santé de l'ensemble des acteurs du fait aérien et pas uniquement celle des équipages. Dans le domaine de la prévention, les différents intervenants dont vous êtes, poursuivent cet objectif dans leurs actes quotidiens. Sur les bases aériennes la médecine de prévention est confiée aux médecins des armées. J'estime indispensable que cette mission essentielle demeure intégrée dans les forces.* »

Ces journées étaient placées sous la caution scientifique de deux professeurs d'université chefs de service de pathologie professionnelle : Madame Françoise Conso de Paris Cochin et Monsieur Frédéric Deschamps de Reims. Tous deux ont accepté de présenter un sujet : « *La place de la bio métrologie dans l'évaluation des risques toxicologiques professionnels* », et « *Le salarié premier acteur de prévention* ». Le professeur Deschamps a présenté une étude en cours et deux fiches de travail : une fiche métier /risques et une fiche individuelle de surveillance, remise au salarié. Ces deux fiches, outils de surveillance et d'information du salarié sont à mettre au profit des médecins de prévention, dans leur exercice quotidien.

Les études faites par le médecin principal Fabrice Michiels sur le document unique de prévention et les fiches présentées par le professeur Deschamps pourraient être réunies, dans une étude dirigée sur les bases aériennes et ouvrir l'opportunité d'une aide de la mission innovation. Etude qui pourrait intéresser deux des partenaires laboratoires, présents au congrès qui seront mis en contact avec les professionnels cités.

De nombreux intervenants, de métiers différents ont montré combien, leur rôle dans la prévention était complémentaire, dans la poursuite de l'objectif : la prévention de la santé des personnels sur le lieu de travail. L'intérêt et la valeur des exposés ont été soulignés par les autorités universitaires. Le prix Villermé 2003 a été décerné à Madame le docteur Elisabeth Laurent, du service de médecine de prévention de Lille, pour sa prestation très remarquable sur « *La place du médecin de prévention, dans la reprise d'activité, après accident cardiaque* ». Le médecin principal Erwan Guevel, lauréat 2002, a reçu des mains du président, sa médaille et son diplôme.

Après les élections le bureau de la société reste dans sa composition de 2002 à savoir :

<i>Président :</i>	Médecin en chef Patrick Mouchès, DSS en RAN, Villacoublay.
<i>Secrétaire général :</i>	Docteur Jacques Richard (réélu), SPA, La Rochelle.
<i>Secrétaire générale adjointe :</i>	Madame Christine Gouret, infirmière de prévention (réélue), HIA Val de Grâce.
<i>Trésorière :</i>	Madame le médecin en chef Joëlle Clary, SIEMMP, Brest.
<i>Vice-Présidentes :</i>	Madame le docteur Edith de Feuardent, DGA/ECS, Paris Victor, Madame Marie-Claude Tissier, infirmière de prévention DGA/ECS, Saint Cloud.
<i>Chargés de mission :</i>	Docteur Didier de Korbut, médecin expert, Marseille, Médecin en chef Pierre-Jean Vignault , Légion de Gendarmerie, Rennes.

Le prochain congrès devrait avoir lieu à Toulon, deuxième semaine d'octobre 2004, sur le thème à définir autour de trois mots : « Les métiers de la prévention, le salarier et le droit ».